

LCL OBLIGATIONS REVENU TRIM 3

REPORTING

Communication
Publicitaire

31/05/2024



OBLIGATAIRE ■

Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : **662,45 (EUR)**
 Date de VL et d'actif géré : **31/05/2024**
 Actif géré : **64,74 (millions EUR)**
 Code ISIN : **FR0000985244**
 Code Bloomberg : **LIONTR3 FP**
 Indice de référence :
100% BARCLAYS EURO-AGG. 3 - 5 YEARS (E)
 Notation Morningstar "Overall" © : **4**
 Catégorie Morningstar © : **EUR DIVERSIFIED BOND**
 Nombre de fonds de la catégorie : **1286**
 Date de notation : **30/04/2024**
 Derniers Coupons : **27/05/2024 : 2,0000 €/part**
27/02/2024 : 2,0000 €/part
27/11/2023 : 2,0000 €/part
28/08/2023 : 2,0000 €/part

Objectif d'investissement

L'objectif de gestion est de distribuer des revenus trimestriels tout en réalisant, sur un horizon de 2 ans, une performance supérieure à celle de son indice de référence, le Barclays Capital Euro-Aggregate Bond Index 3-5, représentatif du marché obligataire à moyen terme de la zone euro, après prise en compte des frais courants.

Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Forme juridique : **Fonds Commun de Placement (FCP)**
 Date de création du compartiment/OPC : **25/04/1986**
 Date de création de la classe : **25/04/1986**
 Eligibilité : -
 Enveloppe fiscale : **Eligible Planilion**
 Eligible PEA : **Non**
 Affectation des sommes distribuables :
Capitalisation et/ou Distribution
 Souscription minimum: 1ère / suivantes :
1 millième part(s)/action(s) / 1 millième part(s)/action(s)
 Frais d'entrée (maximum) : **1,00%**
 Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation :
1,18%
 Frais de sortie (maximum) : **0,00%**
 Durée minimum d'investissement recommandée : **2 Ans**
 Commission de surperformance : **Non**

Performances (Source : Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Evolution de la performance (base 100) * (Source : Fund Admin)



Performances glissantes * (Source : Fund Admin)

Depuis le	Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis le
29/12/2023	30/04/2024	29/02/2024	31/05/2023	31/05/2021	31/05/2019	30/05/2014	13/09/1991	
Portefeuille	-0,30%	0,33%	0,62%	4,07%	-4,40%	-2,11%	1,19%	244,61%
Indice	-0,91%	0,17%	0,21%	3,02%	-6,42%	-4,97%	2,05%	-
Ecart	0,61%	0,16%	0,41%	1,05%	2,02%	2,86%	-0,86%	-

Performances calendaires * (Source : Fund Admin)

	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014
Portefeuille	6,69%	-9,39%	-1,98%	2,19%	3,57%	-4,04%	1,48%	1,91%	-0,57%	7,05%
Indice	6,09%	-10,53%	-0,95%	1,23%	2,24%	0,00%	0,48%	1,93%	1,05%	5,33%
Ecart	0,60%	1,14%	-1,03%	0,96%	1,34%	-4,03%	0,99%	-0,02%	-1,62%	1,72%

* Source : Fund Admin Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

Indicateur de risque (Source : Fund Admin)



⚠ Risque le plus faible Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 2 ans. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Indicateur(s) glissant(s) (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Volatilité du portefeuille	2,38%	3,81%	3,53%	3,16%
Volatilité de l'indice	2,46%	4,59%	3,73%	2,73%

* La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an.

Indicateurs (Source : Amundi)

	Portefeuille	Indice
Sensibilité ¹	3,56	3,62

¹ La sensibilité (en points) représente le changement en pourcentage du prix pour une évolution de 1% du taux de référence

OBLIGATAIRE ■

Commentaire de gestion

Les investisseurs semblent douter de la capacité des Banques Centrales à initier un cycle complet de baisse des taux... et scrutent l'inflation pour deviner l'ampleur et le calendrier de la phase d'assouplissement monétaire.

Outre-Atlantique, l'inflation montre à nouveau des signes de ralentissement, atteignant 3.4% sur un an en avril contre 3.5% le mois précédent. L'inflation sous-jacente, hors alimentation et énergie considérées comme les composantes les plus volatiles, se détend également, passant de 3.8% en mars à 3.6% sur un an en avril. La poursuite de ce mouvement requiert toutefois que l'inflation dans le secteur des services ralentisse, impliquant une moindre pression salariale. Les statistiques d'emplois demeurent donc essentielles, sachant que le marché du travail américain demeure résilient avec des créations d'emplois encore fortes même si en ralentissement (175 000 emplois en avril après 315 000 en mars) enjoignant la Réserve fédérale à la patience. La prochaine réunion de la FED se tiendra les 11 et 12 juin et les marchés anticipent une à deux baisses de taux d'ici la fin de l'année 2024.

En Zone Euro, l'inflation est restée stable en avril, à 2.4% sur un an et conforme aux prévisions : si l'évolution des salaires en Allemagne a jeté un doute sur la décélération salariale, elle semble finalement en ligne avec les attentes une fois retraitée des bonus (non récurrents). En termes d'activité, les indicateurs avancés d'activité se redressent un peu : le PMI Manufacturier augmente à 47.4 (46.2 prévus) contre 45.7 le mois précédent, son plus haut niveau depuis quinze mois ; et l'indice PMI pour le secteur des services reste stable à 53.3. Dans ce contexte, La BCE devrait baisser ses taux le 6 juin prochain car ces chiffres ne sont pas de nature à infléchir significativement son cadrage économique. Les investisseurs sont toutefois circonspects quant à la capacité de la BCE à mener un cycle d'assouplissement monétaire alors même que la FED n'a pas commencé le sien... ceci explique les anticipations de marché qui ne prévoient plus que deux baisses, bien loin des quatre ou cinq baisses envisagées en début d'année.

Les taux ont évolué de façon différenciée : le 2 ans américain termine le mois en baisse de 17 pb, à 4.87%, tandis que le 10 ans atteint 4.50%, soit -18 pb. La tendance est donc opposée en zone Euro : le 2 ans allemand termine le mois à 3.10%, en hausse de 7 pb, tandis que le 10 ans atteint 2.66%, soit +8 pb. Le contexte demeure toutefois favorable aux actifs risqués : soit l'inflation reflue suffisamment, permettant aux Banques Centrales de baisser leurs taux directeurs, soit la hausse des prix reste alimentée par une conjoncture très positive, augurant de bons résultats futures. Ainsi, les primes de risque se resserrent : l'écart BTP/Bund s'est contracté de 1 pb, à 131 pb, le spread espagnol baisse de 4 pb à 73 pb et le spread portugais de 2 pb à 58 pb ; le spread français demeure inchangé sur le mois, impacté en toute fin de mois par la dégradation de la note de crédit de la France par S&P. Le Crédit IG poursuit sa tendance au resserrement, avec un gain de 4 pb (à 108 pb), et cristallise une surperformance mensuelle de 29 pb par rapport aux emprunts d'État de même échéance, pour une surperformance cumulée sur l'année de 195 pb. Le rattrapage des Financières se poursuit, avec un resserrement de 8 pb des Financières contre 0 pour les Corporates ; et au sein des actifs les plus risqués, le High-Yield poursuit son rebond, avec un resserrement de 21 pb.

Dans cet environnement, nous avons maintenu notre exposition au risque de taux, proche de la neutralité par rapport à l'indice de référence. Nous affichons un biais à la pentification de la courbe (2 ans de préférence au 10 ans) dans l'attente d'une reconstitution de la prime de terme. En outre, la probable réduction du bilan de la BCE devrait progressivement peser sur les maturités plus longues pour lesquelles les investisseurs exigent normalement un surcroît de rémunération.

Sur les dettes périphériques, nous affichons une légère surexposition, sur l'Espagne de 10 pb et l'Italie de 25 pb.

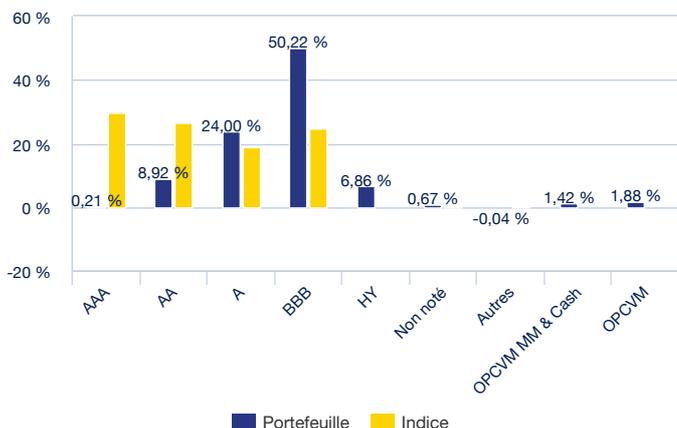
Enfin, nous avons profité du primaire sur le Crédit pour renforcer nos positions de portage sur les maturités 2 à 6 ans et cristalliser les primes d'émission. Grâce aux valorisations obligataires attractives, rendant l'actif obligataire plus attrayant pour les investisseurs (notamment sur le crédit de haute qualité), ces derniers devraient poursuivre leur retour sur la classe d'actifs.

Dans ce contexte, le portefeuille réalise une performance positive en mai et surperforme son indice de référence en raison de son exposition au Crédit et aux Périphériques ainsi que son positionnement sur la courbe.

Compte tenu des progrès déjà réalisés sur le front de l'inflation, le degré de restriction de la politique monétaire a augmenté permettant aux banquiers centraux de réduire cette intensité ; d'autant qu'une partie de l'impact est encore à venir. Il est vrai que la résilience de l'activité leur permet de s'assurer que les conditions sont bien réunies et d'éviter un faux départ, notamment pour la Réserve fédérale. En Zone Euro, la croissance n'ayant toujours pas comblé son retard par rapport à la tendance pré-Covid, le risque est moins prégnant. Dans cet environnement, nous maintenons notre position neutre à légèrement positive sur les taux. Nous conservons notre vue constructive en matière de crédit : la classe d'actifs bénéficie de l'anticipation de politiques monétaires plus accommodantes à venir et d'effets techniques favorables, avec des flux entrants et des valorisations encore attractives, notamment sur les Financières où nous attendons une poursuite du rattrapage. Sur la courbe, nous maintenons notre surpondération sur la partie courte, sachant que la partie longue pourrait encore connaître des soubresauts. Enfin, plus que jamais, nous nous concentrerons sur la sélection des émetteurs en raison de l'augmentation du risque idiosyncratique sur le marché.

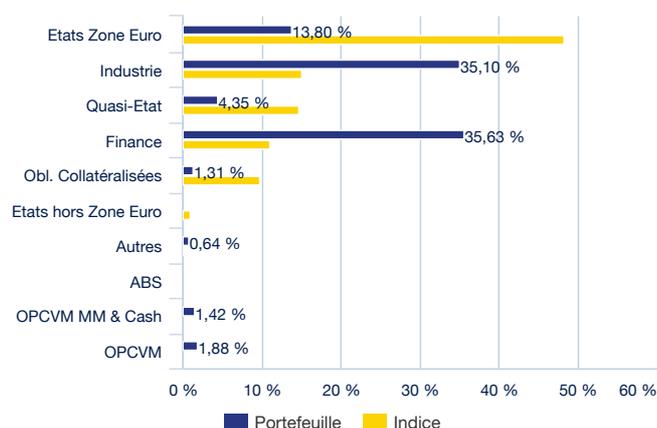
Composition du portefeuille (Source : Amundi)

Répartition par notation en pourcentage d'actif (Source : Amundi)



Le total peut être différent de 100% pour refléter l'exposition réelle du portefeuille (prise en compte des instruments dérivés en transparence, hors futures)

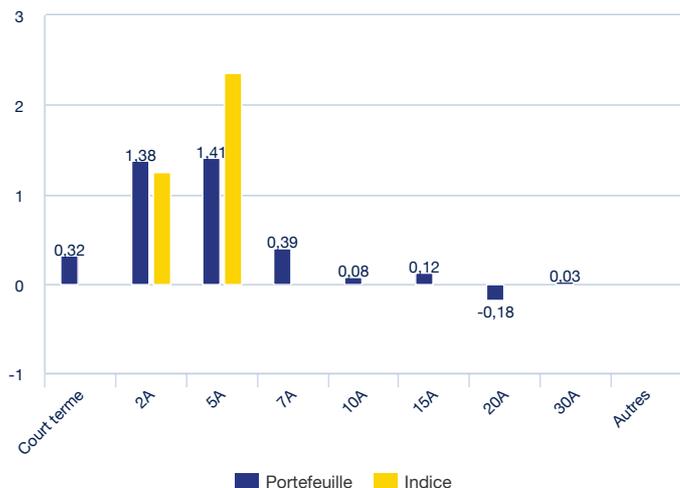
Répartition par secteur en pourcentage d'actif



Le total peut être différent de 100% pour refléter l'exposition réelle du portefeuille (prise en compte des instruments dérivés en transparence, hors futures)

OBLIGATAIRE ■

Répartition par maturité en points de sensibilité (Source : Amundi)



Dérivés inclus

Avertissement

Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique, disponible sur le site de l'AMF ou sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.

©2023 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; et (3) ne sont pas garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Pour plus d'informations sur le rating Morningstar, veuillez consulter : [Morningstar Ratings Infographic 2023.pdf](#)

Les principaux émetteurs (Source : Amundi)

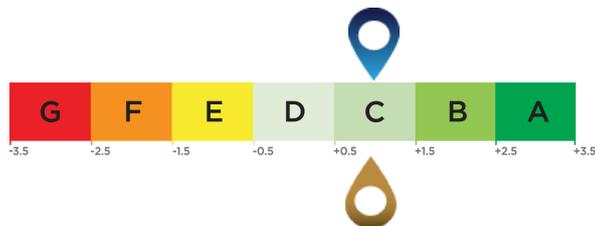
Emetteur	Secteur	% d'actif
Espagne	Etats Zone Euro	3,96%
CREDIT AGRICOLE SA	Finance	3,00%
GREECE (HELLENIC REP)	Etats Zone Euro	2,88%
Portugal	Etats Zone Euro	2,85%
France	Etats Zone Euro	2,84%
Unicredit SPA	Finance	2,81%
Intesa SanPaolo Spa	Finance	2,49%
BNP PARIBAS SA	Finance	2,38%
SOCIETE GENERALE SA	Finance	2,33%
Electricité de France SA	Industrie	2,20%
ALD SA	Industrie	1,90%
ING Groep NV	Finance	1,78%
BNP PARIBAS CARDIF SA	Finance	1,57%
LEASYS SPA	Industrie	1,36%
ORANGE SA	Industrie	1,35%

OBLIGATAIRE ■

NOTE ESG MOYENNE (source : Amundi)

Notation Environnementale, Sociale et de Gouvernance

Univers d'investissement ESG: 5% JP MORGAN EMBI GLOBAL + 10% ICE BOFA EURO HIGH YIELD INDEX + 85% BLOOMBERG EURO AGGREGATE (E)



Score du portefeuille d'investissement: 0,97

Score de l'univers d'investissement ESG¹: 0,93

Couverture ESG (source : Amundi)

	Portefeuille	Univers d'investissement ESG
Pourcentage avec une notation ESG Amundi ²	98,98%	98,80%
Pourcentage pouvant bénéficier d'une notation ESG ³	99,30%	99,77%

Lexique ESG

Critères ESG

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

- « E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets...).
- « S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...).
- « G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires ...).

Notes ESG

Note ESG de l'émetteur : chaque émetteur est évalué sur la base de critères ESG et obtient un score quantitatif dont l'échelle est basée sur la moyenne du secteur. Le score est traduit en note sur une échelle allant de A (le meilleur niveau) à G (le moins bon). La méthodologie d'Amundi permet une analyse exhaustive, standardisée et systématique des émetteurs sur l'ensemble des régions d'investissements et des classes d'actifs (actions, obligations, etc.).

Note ESG de l'univers d'investissement et du portefeuille: le portefeuille et l'univers d'investissement se voient attribuer un score ESG et une note ESG (de A à G). Le score ESG correspond à la moyenne pondérée des scores des émetteurs, calculée en fonction de leur pondération relative dans l'univers d'investissement ou dans le portefeuille, hors actifs liquides et émetteurs non notés.

Intégration de l'ESG chez Amundi

En plus de se conformer à la politique d'investissement responsable d'Amundi⁴, les portefeuilles d'Amundi intégrant l'ESG ont un objectif de performance ESG qui vise à atteindre un score ESG pour leur portefeuille supérieur au score ESG de leur univers d'investissement ESG.

¹ La référence à l'univers d'investissement est définie par l'indicateur de référence du fonds ou par un indice représentatif de l'univers ESG investissable.

² Pourcentage de titres du portefeuille total ayant une note Amundi ESG (en termes de pondération)

³ Pourcentage de titres du portefeuille total pour lesquels une méthodologie de notation ESG est applicable (en termes de pondération).

⁴ Le document mis à jour est disponible à l'adresse <https://www.amundi.com/int/ESG>.